

L'INTERNAT





L'internat, **réservé aux élèves de classes préparatoires**, est un lieu de vie présent au cœur de l'établissement où chaque jeune doit se sentir accueilli, accompagné et soutenu et trouver des conditions favorables de travail.

Chaque interne reconnaît l'importance des valeurs communes vécues à l'internat : esprit de groupe, solidarité, respect des autres et cherche ainsi à développer toutes ces dimensions humaines nécessaires au « vivre ensemble ».

L'investissement dans cette vie communautaire est indispensable pour permettre à chacun de trouver un épanouissement personnel et un véritable rythme de travail qui permettront de répondre aux exigences de la classe préparatoire.

Le responsable et les éducateurs de l'internat assurent un véritable suivi personnalisé.

Le règlement de l'internat a pour objectif de préciser les règles de fonctionnement pour permettre ce « vivre-ensemble » qui repose sur une confiance mutuelle et le sens des responsabilités.



L'internat accueille 72 étudiants. Les chambres et les studios sont équipés d'un accès internet.

L'internat est ouvert toute la semaine, week-end et vacances scolaires compris pour les studios.

Les étudiants sont hébergés en chambres doubles, studios doubles ou studios simples.

L'internat donne droit à l'Allocation Logement Social (ALS).

Les études

La classe préparatoire est une formation exigeante qui demande un engagement total de chaque élève dans son travail. Pour permettre aux étudiants de trouver un cadre favorable de travail tout en étant accompagné et soutenu, les étudiants ont la possibilités de travailler dans leur chambre, en étude surveillée ou enfin dans des salles de classes, **sept jours sur sept, de 8 h 00 à 23 h 00.**

Pour permettre un meilleur suivi, la présence en étude est obligatoire les mardis et jeudis de 20 h 00 à 22 h 00.



Les repas

Les repas sont assurés tous les jours sauf le dimanche midi.

Petit-déjeuner de 7 h 00 à 7 h 30 **Diner** de 19 h 00 à 20 h 00

Pour le repas de midi, les étudiants peuvent déjeuner au sein même de l'établissement à la cafétéria ou à la sandwicherie.



Le sport

Pour permettre aux étudiants de garder un équilibre de vie, nous leur recommandons de préserver des temps de sports ou d'activités artistiques.

Les mercredis et vendredis de 17 h 30 à 19 h 00, possibilité de pratiquer du badminton, futsal, ping-pong, musculation, rugby, handball, basketball...

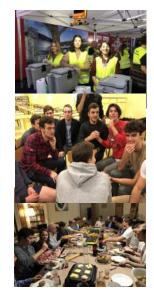
Une salle de musique est également à disposition.



Les activités

Tout au long de l'année, nous proposons différentes rencontres et activités avec les Pères Salésiens, le samedi soir. Ces rencontres basées sur la convivialité, le partage et le jeu sont ouvertes à tous, quelles que soient ses convictions religieuses. Elles se déroulent soit à l'internat soit à la maison communautaire des Salésiens, St Joseph.

En lien avec l'association Festin d'Espérance, les internes volontaires participent au service de plus de 1200 repas par an auprès des personnes les plus démunies.



Frais d'internat

De 499 à 598 € par mois (hébergement et restauration) suivant le type de logements (tarif 2019)



L'internat est composé de deux sites :

L'internat Michel Magon

Situé dans l'enceinte de l'Institution, il accueille 42 étudiant(e)s en chambres doubles ou triples (pour 2 chambres de l'internat Filles) et s'adresse plus particulièrement aux internes les plus jeunes.

Toutes les chambres sont équipées de bureaux personnels, d'une salle de bain avec toilettes et douche, wifi et prises Ethernet. Une buanderie est ouverte le week-end. La superficie des chambres est de 16 à 20 m².

La restauration est ouverte tous les jours de la semaine sauf le dimanche midi. Cet internat est fermé durant certaines périodes de vacances scolaires et week-end de plus de deux jours.

L'internat donne droit à l'Allocation Logement Social (ALS).











L'internat Raoul Follereau

Situé à 750 mètres de l'Institution, il accueille 30 étudiant(e)s en studios simples ou doubles et s'adresse aux étudiants les plus autonomes.

Il est ouvert toute l'année scolaire du 1 septembre au 30 juin. Tous les studios sont meublés et équipés d'une kitchenette et d'une salle de bain avec toilettes et douche. La superficie des studios est de 18 à 20m².

Sur réservation, les parents qui souhaiteraient rendre visite à leurs enfants peuvent également être logés sur place (selon les disponibilités).

L'internat donne droit à l'Allocation Logement Social (ALS).











Un élève qui n'aurait pas eu de place à l'internat peut s'inscrire à l'internat-externé.

Ce statut lui permet de bénéficier de toutes les structures et accompagnement de l'internat (études , repas, sports, activités).

Nous disposons de plus de 70 adresses de logements autour de l'établissement.

Tous nos étudiants peuvent ainsi trouver un lieu d'hébergement et s'organiser dans les meilleurs conditions de travail.





Institution Notre-Dame des Minimes

65 rue des Aqueducs 69322 Lyon Cedex 05
Tél. 04 37 41 13 13
institution.nd@lesminimes—lyon.org
www.lesminimes—lyon.org

Procédure de candidature

Toute candidature en internat s'effectue par « Parcoursup »
Renseignements sur www.parcoursup.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter par mail:

Agnès BALAŸ
Directrice des classes préparatoires abalay@lesminimes-lyon.org

Emmanuel JUHANT
Responsable ide l'internat
ejuhant @lesminimes-lyon.org

Comment rejoindre les Minimes :

Les lignes du Sytral:

BUS

45 46 90

C21

C24

Depuis la gare de Perrache

Temps de trajet : 18 minutes

Depuis la gare de La Part Dieu

Temps de trajet : 33 minutes

BUS 46

arrêt La garde Notre Dame des Minimes

M B

arrêt Saxe Gambetta

M D

arrêt Gorges de Loup

BUS 90

arrêt Champvert les Massues